

Conseil du Centre

86^e session, octobre 2022

CC 86/4/2

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2022

2022



International Training Centre

PLAN D'AUDIT

COMMISSION D'AUDIT
République des Philippines



Au sujet du plan d'audit

Ce plan d'audit doit nous guider dans l'accomplissement de notre fonction d'audit au Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail («le Centre») pour l'exercice financier 2022. Plus spécifiquement, ce plan présente les objectifs et la portée de notre audit, qui sont basés sur notre mandat; les tâches d'audit essentielles, fondées sur notre approche et notre méthodologie de l'audit; les étapes de l'audit; et enfin la gestion des ressources de l'audit. Notre audit sera réalisé en conformité avec les Normes internationales d'audit.

TABLE DES MATIERES

Mandat et portée de l’audit.....	3
Objectifs généraux de l’audit	3
Approche et méthodologie de l’audit	3
Perspectives de risque et objectifs de l’audit	4
Seuil de signification de l’audit	9
Activités prévues.....	10
Résultats importants de l’audit	11
Étapes importantes de l’audit	12
Autres services d’audit.....	12
Activités prévues sur le terrain	12
Gestion de l'audit.....	14

Mandat et portée de l'audit

1. Le Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT) a désigné le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (COA) comme auditeur externe de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour les exercices 2016 à 2019, cette désignation prenant effet le 1^{er} avril 2016. À sa 334^e session en mars 2018, le Conseil d'administration du BIT a prolongé ce mandat pour quatre exercices financiers, cette prolongation couvrant la période allant de l'année 2020 à 2023.
2. Conformément au Règlement financier du Centre, l'auditeur externe de l'OIT est aussi l'auditeur externe du Centre.
3. Le chapitre IX du Règlement financier du Centre fixe les termes de référence gouvernant l'audit externe. Il stipule, entre autres, que l'auditeur externe doit présenter au Conseil un rapport sur l'audit des états financiers du Centre et sur d'autres questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil.

Objectifs généraux de l'audit

4. Les objectifs généraux de notre audit consistent à :
 - a. fournir une opinion indépendante et apporter une crédibilité additionnelle aux déclarations estimant :
 - i. si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - ii. si les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées ;
 - iii. si les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent; et
 - iv. si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre.
 - b. formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

5. Notre audit est guidé par les prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), et nous appliquons une approche fondée sur l'analyse des risques dans l'audit des états financiers du Centre. D'autre part, nous

mènerons un audit des opérations conformément aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) suivantes: ISSAI 300 - Principes fondamentaux de l'audit de la performance; ISSAI 3000 - Norme relative à l'audit de performance; et ISSAI 3100 - Lignes directrices sur l'audit de la performance: principes fondamentaux. Le Centre est une institution d'apprentissage avec ses propres statuts, une évaluation des risques et une stratégie qui lui sont propres, et une structure et des processus spécifiques. Nous avons donc adopté une stratégie et une approche à un horizon réaliste pour identifier, prioriser et gérer les risques d'audit considérés comme essentiels pour les opérations du Centre.

6. Pour appliquer notre approche et notre méthodologie de l'audit, nous évaluons d'abord le risque de maturité du Centre en déterminant la mesure dans laquelle le Conseil et la Direction du Centre identifient, évaluent, priorisent, gèrent et contrôlent les risques, ce qui fournit des indications sur la fiabilité de notre vérification axée sur l'analyse des risques en vue d'établir un plan d'audit. L'exercice de planification de l'audit, habituellement mené sur une base annuelle, nous permet d'identifier et de prioriser les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, y compris l'évaluation de l'efficacité fonctionnelle du cadre de contrôle interne au Centre, et l'enregistrement et la notification des risques distincts ou des groupes de risques. La communication des résultats de notre audit est la dernière phase de notre méthodologie d'audit. Cette phase concerne la discussion des constatations et de la conclusion de l'audit avec la Direction du Centre en vue de leur résolution.
7. En outre, nous avons travaillé en coordination avec le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du Bureau international du Travail afin de déterminer la nature et la portée de l'audit réalisé par ce dernier et de voir si d'autres organismes externes d'examen menaient des travaux dans les domaines soumis à l'audit. Ces travaux éventuels sont donc pris en compte dans l'établissement de la portée et des objectifs de notre plan d'audit. Les efforts d'audit collectifs ont été coordonnés dans la mesure du possible pour le présent plan.
8. En dépit de la crise sanitaire (pandémie de COVID-19), et dans un effort d'adaptation à une *nouvelle normalité*, nous entendons assurer la continuité de notre mandat à travers une approche d'audit physique (en face-à-face).

Perspectives de risque et objectifs de l'audit

9. Au cours des six premières années de notre mission d'audit, nous avons déterminé, dans les opérations du Centre, un certain nombre de facteurs et de changements pertinents que nous considérons dans les trajectoires de notre audit. Bien que nos observations ne garantissent pas que des risques résident effectivement dans un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion du Centre, nous avons prévu d'intégrer cette information dans notre mission d'audit de l'année courante.

Audit financier

Contexte

Les états financiers du Centre sont consolidés avec ceux de l'OIT et préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et au Règlement financier. L'application

cohérente des normes IPSAS est un résultat important qui élève la norme en matière d'information financière, élément essentiel de la gouvernance et de la bonne gestion. Ses principaux avantages sont une transparence accrue qui assure une meilleure lecture de la performance financière du Centre, une plus grande redevabilité permettant de prendre des décisions éclairées et une information financière améliorée soutenant la gouvernance et la gestion. Notre mandat de commissaire aux comptes consiste à présenter pour chaque période financière un rapport sur l'audit des états financiers contenant toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les éléments visés au chapitre IX du Règlement financier. Cela a pour but de renforcer le degré de confiance en les états financiers du Centre à travers l'examen des comptes qui y sont présentés, y compris des informations y afférentes.

Perspective de risque

Gestion financière et rapport Un contrôle interne efficace de la gestion financière et des rapports fournit une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers. Si une ou plusieurs faiblesses importantes sont relevées, le contrôle interne du Centre sur la comptabilité et l'information financières ne peut être considéré comme efficace. Compte tenu de la mise à niveau d'Oracle et de la mise à jour du module associé Hubble, y compris les modifications de certains processus et exigences financiers clés pour assurer la continuité des opérations en cas de télétravail, des contrôles inadéquats des processus et des systèmes d'application peuvent exposer le Centre à un certain nombre de risques, comme par exemple une perte importante ou une sous-utilisation de ses ressources, des transactions non valides qui affecteraient négativement la prise de décision et pourraient entraîner des contrôles compensatoires coûteux, une disponibilité réduite du système et un dommage à sa réputation.

Complétude. La fiabilité de l'information contenue dans les états financiers ne peut être assurée que si une information financière complète est fournie en ce qui concerne le Centre et les besoins des utilisateurs en matière de décisions financières. Par conséquent, l'information doit être complète à tous égards. Une information incomplète non seulement réduit la pertinence des états financiers, mais affecte aussi à leur fiabilité et accroît le risque que les utilisateurs fondent leurs décisions sur une information potentiellement trompeuse en ce sens qu'elle ne présente qu'une vue partielle des affaires du Centre.

Jugements et estimations. Les jugements et estimations étant par nature très subjectifs, ils sont susceptibles de prendre en considération des processus et des hypothèses inappropriés, pour arriver à des jugements et estimations financiers raisonnables. Parmi ces jugements et estimations, on trouve entre autres la durée de vie utile des actifs non courants, la provision pour créances douteuses et les amortissements. C'est pourquoi ces processus font l'objet d'une évaluation continue et sont basés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, par exemple les événements futurs attendus et susceptibles de se produire.

Procédures de séparation des exercices. Il peut arriver que des transactions ne soient pas comptabilisées dans l'exercice financier approprié, qu'il s'agisse de régularisations de recettes ou de dépenses, du fait de la complexité introduite en matière de transactions par les prescriptions des normes IPSAS relatives à l'établissement de rapports financiers, ce qui peut amener des anomalies dans les chiffres des recettes et des dépenses et fausser les résultats.

Fiabilité et évaluation. Les transactions peuvent avoir été reflétées de manière inexacte dans les états financiers et les actifs, passifs, revenus et charges peuvent avoir été évalués de manière inappropriée. En outre, les transactions, soldes et autres rapports financiers peuvent avoir été incorrectement présentés dans les états financiers.

Déclarations. Les informations utiles ou pertinentes peuvent ne pas être divulguées de manière adéquate dans les notes relatives aux états financiers, ce qui entrave l'objectif de communiquer un aperçu plus approfondi de la situation financière et de la performance financière du Centre que ne le permettent les seuls états financiers primaires.

Conformité. Les transactions peuvent ne pas être conformes au Règlement financier, aux Règles de gestions financière et aux autorisations des organes délibérants du Centre.

Adoption de nouvelles normes IPSAS. Il se peut que le Centre n'adopte ni ne mette correctement en œuvre les normes nouvelles et mises à jour requises par le Conseil des normes IPSAS, or celles-ci peuvent avoir une incidence sur ses rapports financiers.

Objectif de l'audit

Au cours de l'audit intermédiaire, nous évaluerons les contrôles internes du Centre afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers et de la préparation des états financiers au sujet desquels nous formulons un avis. Nous validerons également la mise en œuvre des recommandations des années précédentes à la date de l'audit intermédiaire.

Pour la visite de fin d'année, l'objectif de l'audit consiste à formuler et émettre une opinion d'audit indépendante, ainsi qu'à apporter une crédibilité additionnelle aux états financiers du Centre, à travers l'examen des éléments probants étayant les montants et les informations qui y sont fournis, ce qui inclut l'évaluation des méthodes comptables appliquées et des estimations significatives effectuées, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers. En outre, nous validerons la mise en œuvre des recommandations des années précédentes afin de nous assurer que la valeur ajoutée par l'audit externe est maximisée et atteinte.

De plus, nous chercherons à déterminer si les transactions étaient conformes aux politiques, règlements, règles et procédures et aux autorisations des organes délibérants du Centre, et si les résultats sont générés par des processus gérés efficacement.

Audit des opérations - Évaluation des activités de formation

Contexte

Le Centre est l'organe de formation de l'OIT et est à l'avant-garde de l'apprentissage et de la formation depuis 1964. En tant que tel, il se consacre à la concrétisation du travail décent tout en explorant les frontières du travail du futur, et a pour mission de fournir aux personnes un accès à des services de développement des capacités renforcés numériquement qui leur permettront de gérer avec succès les

transitions vers l'avenir du travail. Le Centre propose un certain nombre de cours couvrant des sujets tels que la promotion de l'emploi, les normes internationales du travail, la protection sociale, le dialogue social, l'innovation, l'égalité des genres et la diversité, le développement durable et l'avenir du travail, entre autres. Les statistiques de formation du Centre au 30 septembre 2021 sont les suivantes:

Indicateur de performance institutionnelle	Résultats pour 2020	Résultats provisoires pour 2021 (1 ^{er} janvier - 30 septembre) Chiffres provisoires
1. Nombre de participants à des activités présentielles, ventilé par genre, mandant tripartite, lieu de formation (terrain ou campus) et montrant la part de ces participants présentiels impliqués dans des activités mixtes (c.-à-d. combinées avec des activités à distance, voir indicateur 1.2)	1 841 (*) participants dont 32 pour cent de femmes. Parmi eux: 59 participants employeurs, 68 participants travailleurs, 80 participants venant de ministères du Travail.	2 245 participants dont 26 pour cent de femmes. Parmi eux: 30 participants employeurs, 39 participants travailleurs, 90 participants du ministère du Travail 3 % impliqués dans une formation mixte ----- (*) Source: MAP.
2. Nombre de participants à des activités à distance, ventilé par genre, mandant tripartite et modalité de formation (p. ex. MOOC, cours autoguidés, etc.)	34 564 (*) participants à distance actifs, représentant 52 056 (*) inscriptions, dont 39,9 % de femmes Parmi eux: 4 014 participants employeurs, 4 553 participants travailleurs, 3 622 participants venant de ministères du Travail. ----- (*) Source: e-Campus et SoliComm.	33 424 (*) participants à distance actifs, représentant 53 052 (*) inscriptions, dont 42 % de femmes Parmi eux: 1 838 participants employeurs, 4 167 participants travailleurs, 3 644 participants venant de ministères du Travail. ----- (*) Source: e-Campus et SoliComm.
3. Nombre de fonctionnaires du BIT formés par le Centre	186 participants à des activités présentielles 1 800 participants à distance actifs	6 participants à des activités présentielles 1 722 participants à distance actifs

Source: CC 85/1 Add. Statistiques sur la formation, mises à jour au 30 septembre 2021

Étant donné que l'organisation de formations constitue l'activité principale et la première source de financement du Centre, il est impératif que celui-ci maintienne la qualité des cours et des formations qu'il propose. Le succès de la formation dispensée devrait donc être mesuré au moyen d'un processus d'évaluation visant à garantir l'efficacité et l'impact des cours et à aborder les domaines à améliorer pour améliorer la prestation du service, respecter les valeurs et les opinions et maintenir le professionnalisme.

L'évaluation de la formation peut être définie comme toute tentative visant à obtenir un retour d'information sur l'impact des programmes et activités de formation, afin d'en juger la valeur à la lumière de ces commentaires et d'améliorer davantage la mise en œuvre et la prestation de la formation. L'évaluation n'est pas une question secondaire à la formation; elle est plutôt destinée à être intégrée dans l'ensemble du processus d'apprentissage et de développement.

Une évaluation fructueuse sert de point de contrôle pour garantir et mesurer l'efficacité de la formation. Un processus d'évaluation de la formation bien conçu contribue à renforcer la responsabilisation en

garantissant que les objectifs finaux de la formation sont atteints et qu'il n'y a aucun compromis sur les produits et résultats escomptés.

L'évaluation est le moyen par lequel une organisation peut acquérir des informations et des connaissances sur la manière de devenir plus efficace dans l'exécution de sa mission.

L'évaluation n'est pas un processus décisionnel en soi, mais sert plutôt de contribution pour fournir aux décideurs des connaissances et des preuves sur les performances et les bonnes pratiques. Bien que l'évaluation soit utilisée pour évaluer des entreprises, elle devrait fournir des informations à valeur ajoutée pour les processus décisionnels afin d'améliorer les activités, les projets, les programmes, les stratégies et les politiques actuels et futurs. Ainsi, l'évaluation contribue à l'élaboration des politiques, au développement et à l'efficacité organisationnelle.

Perspective de risque

Le risque associé à l'échec de la mise en œuvre et de la prestation de la formation (en ligne, en face-à-face, virtuelle en tutorat ou mixte) nécessite que soient mises en place des mesures d'atténuation des risques appropriées et révisées de temps en temps; l'évaluation est donc un élément essentiel. L'évaluation de la formation est un moyen de recueillir des informations brutes, des commentaires sur la manière dont les apprenants accèdent à l'apprentissage, comment ils progressent, où ils abandonnent, sur l'impact de la formation, entre autres informations importantes sur la mise en œuvre et la prestation de la formation. Cela permet d'atténuer les risques et de mieux comprendre où des améliorations et des changements sont nécessaires.

L'évaluation de la formation qui se termine avec succès ou non apporte au Centre de l'expérience et, par conséquent, des enseignements. Parmi ces enseignements figurent notamment les méthodes visant à réduire ou éliminer les risques, les détails à prendre en compte dans son travail et les erreurs qu'il convient d'éviter de répéter. Les connaissances acquises à partir des enseignements ainsi tirés renforcent la gestion d'une formation de qualité

Par conséquent, une évaluation a pour objet d'apprécier, de manière aussi systématique et impartiale que possible, et entre autres choses, les activités de formation. Elle analyse le niveau de réussite, à la fois en termes de résultats escomptés et inattendus, en examinant la chaîne des résultats, les processus, les facteurs contextuels et le lien de causalité en s'appuyant sur des critères appropriés tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. L'objectif de l'évaluation est de promouvoir la reddition de comptes et l'apprentissage. Elle vise à comprendre pourquoi - et dans quelle mesure - des résultats, voulus ou non, sont atteints et à analyser leurs conséquences. Dans ses *Normes et règles d'évaluation*, le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) a fixé les normes pour le cadre d'évaluation institutionnel qui comprend l'évaluation des programmes et des projets couvrant la formation.

Cadre d'évaluation. Le risque lié à l'absence de cadre adéquat pour la gestion efficace de l'évaluation de la mise en œuvre et de la prestation de la formation. Un cadre institutionnel global à l'échelle du Centre conçu pour la gestion de la fonction d'évaluation est indispensable pour garantir un processus d'évaluation efficace.

Politique d'évaluation. Le risque d'obsolescence ou l'absence d'une politique d'évaluation établie périodiquement révisée et mise à jour afin de renforcer la conformité de la fonction d'évaluation aux pratiques d'excellence et aux normes d'évaluation existantes.

Plan d'évaluation et établissement de rapports. Le risque lié à l'insuffisance du mécanisme permettant d'informer l'organe directeur et/ou les responsables au sujet du plan d'évaluation et des progrès dans sa mise en œuvre. Le plan d'évaluation doit reposer sur une stratégie et/ou une politique d'évaluation bien définie.

Politique en matière de divulgation. Le risque que le Centre ne dispose pas d'une politique non équivoque en matière de divulgation des évaluations. Pour renforcer la reddition des comptes du Centre, les produits clés de l'évaluation (y compris les rapports annuels, les plans d'évaluation, le cahier des charges, les rapports d'évaluation et les réponses de la direction) devraient être rendus publics.

Objectif de l'audit

Fournir une assurance quant à l'existence d'un cadre, d'une stratégie, d'une politique et de contrôles efficaces adéquats et fonctionnels pour l'évaluation des activités de formation du Centre, et évaluer si les programmes de formation atteignent leurs objectifs de formation spécifiques.

Seuil de signification de l'audit

10. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notés au cours de l'audit. Notre seuil de signification opérationnel initial est présenté ci-dessous:

	Base	Montant (euros)
Seuil de signification global	2 pour cent du montant total moyen des dépenses du Centre au cours des cinq dernières années	747 612 euros
Les éléments corrigés et non corrigés supérieurs à ce montant seront signalés à la Direction du Centre	5 pour cent du seuil de signification global	37 380,60 euros

11. Nous avons tenu compte des facteurs suivants pour établir le seuil de signification global: les besoins du Centre et des autres donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs et des autres organismes multilatéraux. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification global utilisé pour l'audit des états financiers de 2021. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification global n'est pas le seul facteur que nous prenons en considération pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs. Le Centre sera informé de la décision finale sur cette question.

Activités prévues

12. Pour la septième année de notre mission de vérification, les activités suivantes seront entreprises pour actualiser l'information et les documents relatifs au Centre dont dispose l'auditeur externe:

Activités	Mois											
	2022						2023					
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Évaluation et gestion des risques de l'audit												
Évaluation des indicateurs de risque majeur												
Évaluation du besoin/de l'utilité des travaux des autres												
Création d'un budget-temps/réunion de planification												
Analyse des opérations de l'entité vérifiée												
Processus de gestion des risques et évaluation du risque de fraude												
Analyse des opérations et examen des performances												
Analyse des processus d'information critique, y compris l'établissement de rapports financiers												
Détermination des liens entre les états financiers												
Examen du Programme et budget et des rapports d'exécution												
Évaluation de la gestion et du contrôle des risques												
Évaluer les stratégies et les contrôles de gestion des risques afin de réduire les risques à un niveau acceptable (risques au niveau de l'entité et du processus)												
Gestion du risque résiduel d'audit												
Réaction aux risques d'erreur identifiés dans les états financiers												
Réalisation de tests d'audit/confirmations												

Activités	Mois											
	2022						2023					
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Application de procédures analytiques sur les comptes à risque faible												
Examen général du caractère raisonnable des états financiers												
Réalisation des procédures d'examen ultérieures												
Communication de la valeur ajoutée												
Publication du mémorandum d'observation d'audit												
Publication des lettres à la Direction												
Publication du rapport d'audit/rapport détaillé d'audit												
Présentation du rapport d'audit au Conseil												

13. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures de vérification et les objectifs spécifiques de l'audit, seront élaborés pour chaque secteur de vérification identifié

Résultats importants de l'audit

14. À la fin de l'audit, nous fournirons les rapports suivants:
- **rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée relative aux états financiers au 31 décembre 2022, souvent dénommé « rapport court » ; et
 - **rapport de l'auditeur externe au Conseil (« rapport détaillé »).** Il contiendra nos principales conclusions relatives à l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, de manière générale, à l'administration et à la gestion du Centre, ainsi qu'à tous les sujets évoqués dans le chapitre IX, article 25, du Règlement financier. Nous fournirons une actualisation des observations des années antérieures et de la mise en œuvre des recommandations. Ce rapport contiendra également les observations et les recommandations de l'année en cours.
15. De plus, nous fournirons les rapports suivants à la Direction au cours de notre audit:
- **lettre de recommandations à la Direction.** Il s'agit d'une communication dérivée du mémorandum d'observations identifiant possibilités de changement dans les procédures qui pourraient améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques d'information financière; et
 - **mémorandum d'observations d'audit.** Il s'agit d'une communication écrite destinée au personnel et aux responsables concernés et les informant des déficiences observées dans la vérification des comptes, les opérations ou les transactions.

Étapes importantes de l'audit

Activité	Date
Présentation du plan d'audit	Octobre 2022
Audit intermédiaire	Du 10 au 28 octobre 2022
Audit de fin d'exercice	Du 13 février au 3 mars 2023
Opinion d'audit signée	7 mars 2023
Présentation des résultats de l'audit au Conseil	Mai 2023

Autres services d'audit

16. En tant qu'auditeur externe du Centre, nous prévoyons d'effectuer des audits basés sur des demandes émanant des bailleurs de fonds du Centre. Des contrats séparés seront préparés à cet effet.

Activités prévues sur le terrain

17. Conformément à notre méthodologie d'audit basée sur les risques, nos travaux prévus pour l'audit de 2022 comprennent les activités suivantes:

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
Audit intermédiaire Du 10 au 28 octobre 2022	<p>A. Audit financier:</p> <p>Test de conformité: examen de la conformité aux politiques, règlements, règles et procédures du Centre, ainsi qu'à l'autorité législative relative à toutes les transactions/comptes qui composent les états financiers.</p> <p>Pour la période allant de janvier à septembre 2022, réalisation de tests des contrôles internes et de tests de fond (minimaux, standard ou ciblés) et d'une analyse transactionnelle des flux suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion de la trésorerie pour couvrir les contrôles/transactions sur la trésorerie, les investissements et les instruments financiers 2. Créances et recettes 3. Comptes créditeurs et dépenses 4. Salaires <p>Mise en corrélation des flux identifiés avec les comptes pour atteindre une portée et un examen ciblés des domaines</p>	3	<p>Mémoire d'observations d'audit</p> <p>Lettre de recommandations</p>

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
	Identification des processus clés et significatifs au sein des flux que nous avons l'intention de couvrir et d'auditer (test des contrôles et détails)		
Audit de fin d'exercice Du 13 février au 3 mars 2023	<p>A. Audit financier</p> <p>Examen des états financiers suivants, y compris des notes qui les accompagnent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. État de la situation financière 2. État de la performance financière 3. État des variations de l'actif net 4. État des flux de trésorerie 5. État de comparaison du budget et des montants réels <p>Examen de la conformité aux politiques, règlements, règles et procédures du Centre, ainsi qu'à l'autorité législative.</p> <p>Test des soldes et tests de fond (minimaux, standard ou ciblés), ainsi que tests des contrôles internes des comptes suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie 2. Créances 3. Immobilisations corporelles 4. Créanciers et charges à payer 5. Produits différés 6. Avantages du personnel (passif) 7. Soldes cumulés des autres fonds 8. Produits provenant des services de formation et de conseil 9. Produits provenant des contributions volontaires 10. Salaires, avantages du personnel et autres dépenses de personnel 11. Autres coûts liés à la formation 12. Entretien du terrain et des bâtiments 	3	<p>Mémoire d'observations d'audit</p> <p>Lettre de recommandations</p> <p>Rapport de l'auditeur indépendant</p> <p>Rapport détaillé</p>

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
	<p>Examen limité des comptes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> 13. Paiements anticipés 14. Autres produits 15. Gain de change et réévaluation, net 16. Contrats de sous-traitance 17. Frais généraux d'exploitation 18. Voyages <p>Examen de la conformité aux nouvelles normes relatives aux états I à V qui composent les états financiers, y compris l'ensemble des comptes et de leurs déclarations de situation.</p> <p>Suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits précédents</p> <p>B. Audit des opérations</p> <p>Examen de l'évaluation des activités de formation — Les travaux d'audit comprendront l'examen du cadre, de la politique et de la stratégie d'évaluation, ainsi que de la réalisation de l'évaluation par le Centre.</p>		

Gestion de l'audit

18. La gestion de nos audits est basée sur une philosophie opérationnelle établie, qui consiste à aligner plus étroitement le processus de ces audits sur les besoins de leur clientèle internationale afin d'améliorer la gouvernance de celle-ci et de fournir aux utilisateurs de ses états financiers des meilleures garanties sur l'efficacité des processus de nos clients, tant dans leur conception comme dans leur fonctionnement. À cet effet, nous avons créé le Comité d'audit et de surveillance international (IARO), qui doit jouer un rôle principal de coordonnateur de la gestion de nos engagements internationaux.
19. L'audit du Centre sera effectué par une équipe composée de vérificateurs professionnels expérimentés appartenant à la Commission de vérification des comptes et employés exclusivement à cet audit. Les stratégies efficaces adoptées dans le déploiement des vérificateurs incluent des associations judicieuses de compétences, des formations techniques appropriées et des mécanismes d'appui adéquats.

20. Pour nous assurer de l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des contrôles, nous mènerons un examen de chaque activité d'audit conformément à la norme ISA 220 - Gestion de la qualité d'un audit d'états financiers, adoptée par l'INTOSAI en tant que norme ISSAI 1220. Nos audits sont soumis à trois niveaux d'examen, en commençant par le Directeur de l'audit externe, assisté par le Groupe d'appui technique. L'examen au deuxième niveau est le fait du Comité d'audit et de surveillance international (IARO), qui a mis en place toute une série de procédures de contrôle de la qualité afin de garantir un niveau élevé d'intégrité de l'information et des rapports d'audit avant leur transmission au troisième et dernier niveau d'examen. Le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines procède à l'examen final de nos travaux et est également consulté sur les points sensibles, complexes et/ou difficiles, avec l'appui du Directeur de l'IARO.